

RAPPORT D'ÉVALUATION

de la convention de soutien régional pour une
compagnie à rayonnement national et international
2012-2014

entre

la Ville de Lausanne

la Ville de Genève

la République et canton de Genève
(ci-après *le Canton de Genève*)

et l'Association Compagnie STT
(ci-après *la compagnie STT*)

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION	3
2. EVALUATION	3
2.1. Relations entre les parties signataires	3
2.2. Respect des objectifs fixés à la compagnie STT	4
2.2.1 Réalisation des objectifs artistiques	4
2.2.2 Respect du plan financier	7
2.2.3 Apports de la convention pour la compagnie STT	8
2.3. Réalisation des engagements des collectivités publiques	10
2.3.1 Engagements financiers	10
2.3.2 Apports de la convention pour les collectivités publiques	10
3. CONCLUSION ET PERSPECTIVES	10
ANNEXE 1 : TABLEAU DE BORD	13
ANNEXE 2 : BUDGETS ET COMPTES	15

1. Introduction

Le 11 juin 2012, la Ville de Lausanne, la Ville de Genève, le Canton de Genève et la compagnie STT ont signé une convention de soutien régional pour une compagnie à rayonnement national et international. Cette convention, qui concerne les années 2012 à 2014, est la première convention de soutien régional signée par ces trois collectivités publiques.

Conformément à l'article 5 de cette convention, une évaluation est réalisée conjointement par les représentants des signataires début 2014.

Le présent rapport d'évaluation a été rédigé en partenariat par les représentants de la Ville de Lausanne, de la Ville de Genève, du Canton de Genève et de la compagnie STT. Ces représentants se sont réunis le 18 mars 2014 pour discuter du contenu du rapport. Des réunions internes aux partenaires et des échanges de courriels ont permis de compléter le document.

2. Evaluation

Ce chapitre reprend les objectifs définis dans la convention, notamment la correspondance entre le cadre politique posé par les collectivités publiques et le projet artistique de la compagnie STT, les charges financières, les engagements des parties ainsi que les réalisations de la compagnie.

2.1. Relations entre les parties signataires

- Echanges d'informations réguliers et transparents ; remise des rapports d'activités, comptes et tableaux de bord :

La compagnie STT envoie chaque début d'année civile le rendu des comptes établi par le vérificateur des comptes. Chaque année également, un bilan de l'année et de la saison passées est soumis, décrivant les activités, les créations, les changements et évolutions en cours ainsi qu'un tableau de bord et les statistiques de fréquentation des théâtres dans les deux cantons et en tournée.

Selon l'article 4.7 de la convention, la compagnie STT doit remettre chaque année au mois de novembre son programme pour l'année à venir (de janvier à décembre). Or, ce délai n'a pas été respecté. La remise du budget prévisionnel avant celle des comptes aurait également permis de faciliter la lecture des comptes.

En février 2014, la compagnie STT a rencontré la Commission culturelle de la Ville de Lausanne pour présenter les activités en cours et les projets à venir.

- Qualité de la collaboration :

La collaboration entre tous les partenaires fonctionne sans heurts et dans une grande liberté de dialogue. Les relations sont bonnes et cordiales. La compagnie STT remercie les trois subventionneurs pour leur disponibilité.

La Ville de Lausanne regrette cependant qu'un malentendu soit apparu sur le montant de son engagement financier. En effet, il apparaît que la compagnie et la Ville de Lausanne n'ont pas entendu de la même manière l'article 3.1 qui stipulait que la convention suprarégionale annulait et remplaçait le contrat de confiance en cours avec la Ville de

Lausanne. Ce malentendu aurait aisément pu être dissipé moyennant un meilleur dialogue entre les parties.

2.2. Respect des objectifs fixés à la compagnie STT

2.2.1 Réalisation des objectifs artistiques

- Réalisation du projet artistique (annexe 2 de la convention) : créations, tournées, sessions recherche :

La compagnie STT a réalisé tous les projets qu'elle avait annoncés : créations, tournées, sessions de recherche (souvent intégrées dans les créations), développement de la diffusion en Suisse et à l'étranger.

Rappel de l'article 4.2 de la convention :

Durant la période de validité de la convention, la compagnie STT s'engage à créer au moins deux œuvres originales qu'elle présentera au public à Lausanne et Genève.

La compagnie STT s'engage à effectuer un travail de sensibilisation. Ce travail consiste à faciliter l'accès de tous les publics aux productions de la compagnie. Il consiste également à faire connaître le monde professionnel du théâtre auprès du public le plus large possible.

La compagnie STT doit présenter ses productions en Suisse et à l'étranger.

Créations réalisées

Saison 2012-2013 / « Cosmos », co-production Cie STT, Théâtre Vidy-Lausanne, Théâtre Forum Meyrin, La Bâtie Festival de Genève / Francophonies en Limousin.

Saison 2013-2014 / « Staying Alive », co-production Cie STT, Teatro Due Punti // Théâtre Vidy-Lausanne, Théâtre du Loup Genève / Bonlieu SN d'Annecy, Centre Culturel Suisse, Maison des arts de Thonon-Evian.

Saison 2013-2014 / « Oblomov », co-production Cie STT et O'Brother Company // Théâtre Forum Meyrin, Comédie de Reims, Salmanazar Scène Nationale d'Épernay, Théâtre Gérard Philipe Champigny sur Marne, théâtre Kléber Méleau Lausanne.
Sélectionné par la Région Champagne-Ardenne pour une série de représentations pendant le Festival off d'Avignon à la « Caserne des pompiers » en juillet 2014.
Reprise prévue en tournée 2015-2016.

Créations en cours - projets

Saison 2014-2015 / « Une femme sans histoires », co-production Cie STT, Théâtre Forum Meyrin, La Bâtie Festival de Genève, TPR-Arc en scène La Chaux-de-Fonds, Scène Nationale de Bonlieu Annecy, L'Arc Scène Nationale le Creusot, Bienne « Les spectacles Français ».

Saison 2015-2016 / « Maria de Buenos Aires » de Horatio Ferrer et Astor Piazzolla, avec le Boulouris 5.

Saison 2016-2017 / « Projet russe » (titre de travail).

Tournées

Rappel de l'article 4.3 de la convention :

Chaque nouvelle production se jouera pour un total d'au moins 10 représentations dans 2 lieux ou plus de sa propre région linguistique en Suisse. Par ailleurs, la compagnie

s'efforcera de se produire à 18 reprises par année dans au moins 6 lieux différents dans les autres régions linguistiques suisses et/ou à l'étranger. Ces chiffres représentent une moyenne annuelle, envisagée pour la durée de la convention. Les subventionneurs tiendront par ailleurs compte de la spécificité des œuvres présentées et des lieux d'accueil.

Tournées réalisées :

« **Quartier lointain** »

Saisons 11-12 et 12-13

Tournée dans 35 théâtres dont cinq semaines à Paris en partenariat avec le Théâtre de la Ville.

Repris en tournée durant la saison 14-15.

« **L'Usage du monde** »

Saisons 11-12 et 12-13

Tournée dans 11 lieux durant les deux saisons 11-12 et 12-13.

Festival OFF d'Avignon, été 2014 : à La Manufacture et à la Caserne des Pompiers

Dans le but de développer son réseau, la compagnie STT a présenté deux spectacles durant le festival d'Avignon dans de hauts lieux de visibilité du Off.

« **Je me mets au milieu mais laissez-moi dormir** »

Reprise de cette création inscrite au répertoire de la compagnie d'abord au festival d'Avignon avant une tournée pour les saisons à venir. La compagnie STT est heureuse que La Manufacture, lieu très important du festival Off, ait choisi ce spectacle pour sa programmation de l'été 2014. Le spectacle a été joué trois semaines (20 dates).

« **Oblomov** »

Ce spectacle a été sélectionné par l'ORCCA (Région Champagne Ardenne) dont le lieu à Avignon « La Caserne des pompiers » est également très bien repéré des professionnels. La compagnie STT y a joué 15 dates durant le festival avant une tournée la saison prochaine.

Plus de 400 programmeurs ont pu voir les deux spectacles.

Travail de sensibilisation « L'avare dans les classes »

Cette variation autour de L'Avare de Molière est présentée dans des salles de classes secondaires et post obligatoires durant les heures de cours. Le théâtre s'installe en classe et s'y déploie progressivement par le seul jeu des comédiens qui, au-delà des scènes de Molière, se permettent des interactions directes avec les élèves afin de susciter une réflexion sur l'art théâtral.

Saison 2011-2012 / de janvier à avril 2012

- 80 représentations
- 160 classes
- 4000 élèves environ

Saison 2013-2014 / de mars à juin 2014

- 108 représentations entre les cantons de Genève et de Vaud dont une quinzaine dans des écoles spécialisées, centre de jour, foyers et EMS en intergénérationnel.
- La compagnie STT a poursuivi son partenariat avec le Théâtre Vidy-Lausanne sur ce projet en ce qui concerne le Canton de Vaud.
- 5'500 élèves environ

- Atteinte des valeurs cibles figurant dans le tableau de bord (cf. annexe 1) :

La compagnie STT fait travailler chaque saison plus de 60 personnes directement et indirectement à Genève et à Lausanne.

La résidence au Théâtre Forum Meyrin

Depuis 2012, la compagnie STT est associée au Théâtre Forum Meyrin. La Ville de Meyrin lui attribue une subvention de CHF 40'000.- par an pour réaliser des activités de médiation culturelle destinées aux habitants de Meyrin.

Les années où la compagnie mène une création au Théâtre Forum Meyrin, elle peut espérer obtenir un soutien conséquent de la Fondation du Casino de Meyrin.

Commentaires de la compagnie STT sur la capacité des compagnies de porter seules les projets et de prendre des risques

C'est d'abord dans les choix des matériaux de départ de ses créations que la compagnie STT prend des risques. Et cela dans tous ses projets. Le souci est toujours de présenter des œuvres fortes, essentielles, audacieuses et singulières. « Il s'agit de maintenir un équilibre délicat dont on doit aussi paradoxalement se libérer » (Dorian Rossel cité dans l'article de Katia Berger, Tribune de Genève du 16 mai 2014).

Certains théâtres sont de grands soutiens pour les compagnies. Les discussions de la compagnie STT avec de grands théâtres de Suisse Romande (Vidy, Carouge, La Comédie, Kléber-Méleau, Le Crochetan, Nuithonie...) sont toujours très ouvertes et cordiales.

Les compagnies ne doivent pas tout attendre des lieux qui les accueillent. Elles doivent aussi gagner en autonomie et indépendance comme la compagnie STT le fait depuis qu'elle n'est plus en résidence à Vidy. Elles doivent être souples, mobiles, se déplacer, chercher à convaincre de nouveaux partenaires.

Au-delà d'une programmation ponctuelle, la compagnie STT a besoin de directeurs qui s'impliquent pour porter son travail avec constance. La compagnie STT est particulièrement soutenue par certains lieux et leurs directeurs :

- Le Théâtre Forum Meyrin, chez qui la compagnie STT est en résidence, accueille ses projets avec enthousiasme.
- L'Arsenic a dès le début répondu présent et dernièrement encore pour la prochaine création de la compagnie STT.
- Anne Bisang (avec la Comédie de Genève jadis et aujourd'hui le TPR) est une partenaire engagée et régulière.

En France, la compagnie STT a développé des liens forts avec Bonlieu Scène Nationale d'Annecy, Grenoble, la Scène Nationale de Cavillon et l'Archipel Scène Nationale de Perpignan chez qui elle sera associée pour trois saisons dès la saison 14-15. Ce sont des maisons engagées pour présenter et défendre les travaux de la compagnie.

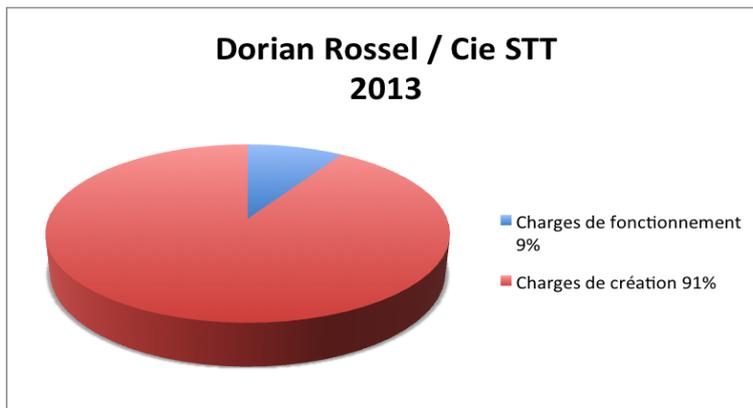
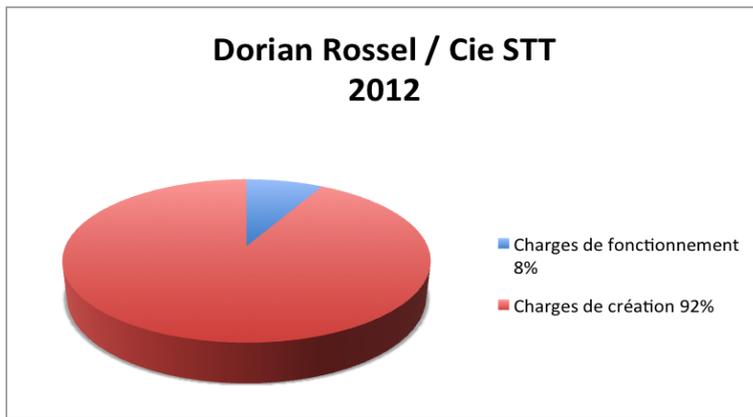
2.2.2 Respect du plan financier

Commentaires concernant les écarts significatifs entre le plan financier de la convention et les comptes :

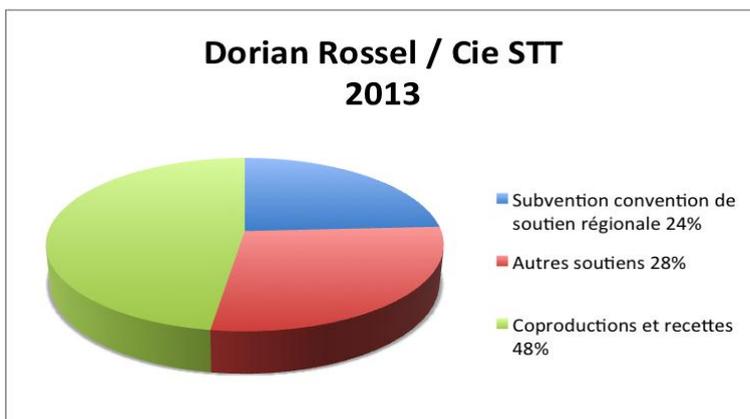
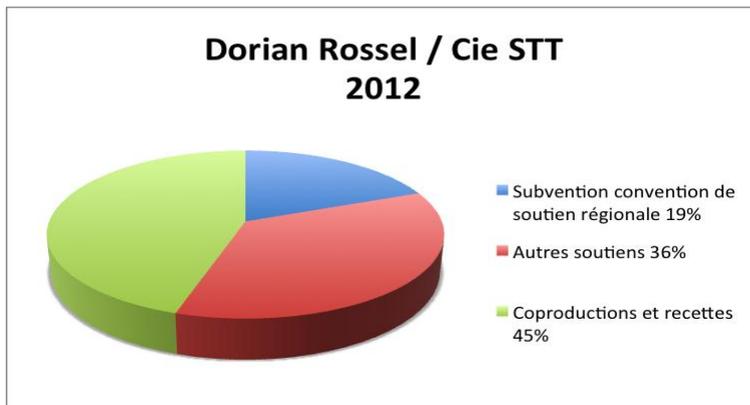
Le reliquat à la fin des années 2012 et 2013 s'explique par plusieurs facteurs (et devra, pour être pertinent, être analysé à la fin de la Convention en 2015). Nous pouvons d'ores et déjà dire que :

- STT a provisionné une somme conséquente afin d'offrir une plus grande visibilité à la compagnie en présentant deux spectacles au Festival d'Avignon 2014. Le budget pour les deux spectacles présentés au Festival Off d'Avignon est de 177'592 CHF, comprenant les deux salles de spectacle, les salaires (suisse et français), les frais annexes de logement, voyages, défraiements, technique, la communication, le travail de diffusion. L'apport de la compagnie STT est de 77'735 CHF. Le reste est financé par divers soutiens et recettes (dont 53'057 CHF de la région Champagne Ardennes, 35'000 CHF des soutiens Suisses et 12'000 CHF de recettes estimées).
- STT a également provisionné de l'argent pour « L'Avare dans les classes » car elle savait que le coût de reprise était élevé (formation d'une seconde équipe, période de répétitions). Les équipes ont été doublées (sept comédiens à Genève et Lausanne) afin de pouvoir montrer « L'Avare » dans les deux cantons et le jouer en simultané sur une durée de 11 semaines devant environ 5'500 élèves.
Le budget de ce projet est de 126'589 CHF. Il correspond uniquement à de la masse salariale. L'apport de la compagnie STT est de 30'589 CHF. L'achat des représentations par les écoles est de 44'000 CHF. Le reste est financé par des fondations et soutiens privés.
- Du fait de ses multiples activités, la compagnie STT n'a pas pu mener à bien suffisamment de projets de médiation sur la commune de Meyrin en 2013 et a donc un reliquat dans ses comptes de la subvention annuelle de CHF 40'000 versée par Meyrin. Cette somme ne fait pas partie de la convention tripartite. Elle ne peut être utilisée que pour des actions de médiation sur la commune de Meyrin.
- La compagnie STT continue toujours à chercher des sources de financement privées pour compléter les subventions des partenaires de la convention.
- La compagnie STT met un point d'honneur à ne pas dépasser les budgets et à toujours contrôler de très près les comptes des productions et des tournées. Elle ne dépasse jamais un budget de création annoncé. Cette surveillance des comptes demande une attention soutenue et régulière.

Part des charges de fonctionnement en 2012 et 2013



Répartition des sources de financement en 2012 et 2013



2.2.3 Apports de la convention pour la compagnie STT

Avec la convention, les activités de la compagnie s'inscrivent dans la durée. Ne pas être fragile est essentiel pour pérenniser une compagnie. Seule une assise financière sécurisée peut le permettre, la compagnie ne le répétera jamais assez.

Une étude de l'Onda (Organisme National de Diffusion Artistique, France) a démontré que seules les compagnies conventionnées ont la stabilité financière suffisante pour développer leur réseau international de diffusion. Elle a aussi prouvé que les tournées à l'étranger sont un levier et une force pour poursuivre au mieux le travail dans son pays d'origine (rayonnement, réputation, financements).

Les tournées

Enjeu majeur des activités de la compagnie, les tournées sont une porte vers de nouvelles rencontres et vers de nouvelles coproductions. L'ambition et le désir de la compagnie sont de s'inscrire artistiquement dans le paysage théâtral européen. Travailler en collaboration avec d'autres pays est la seule solution pour faire rayonner les créations et s'imposer comme une compagnie internationale. La compagnie a aujourd'hui ce potentiel de développement. Afin de poursuivre le travail entamé, de nouveaux moyens sont nécessaires. Un soutien à l'échelle nationale au travers de Pro Helvetia serait très utile.

La médiation

Nous entendons ici la médiation au sens large : éducation, transmission et démocratisation culturelle.

Dans la convention, les collectivités publiques demandent à la compagnie de s'engager dans la Cité à travers la médiation culturelle. La compagnie y répond d'abord par de nombreuses rencontres « bord plateau » à l'issue des représentations, mais aussi par des rencontres avec différents artistes ou étudiants. Les membres de la compagnie vont voir beaucoup de créations d'artistes émergents ou confirmés. Ils et elles ont à cœur de partager leur savoir-faire et leurs contacts.

Dans un souci de transmission et de médiation, la compagnie a également créé « L'Avare dans les classes » en 2012. La demande étant très importante dans les deux cantons, cette création a été reprise avec deux équipes en 2014. Elle pourrait tout à fait être rejouée tant l'enthousiasme des professeurs est grand. La compagnie a pu observer que ce genre de projet est tout à fait adapté aux classes du cycle et est utile à la diffusion de la connaissance du théâtre auprès de cette génération. La proximité et le côté direct des relations acteurs/spectateurs dans la classe marquent les mémoires et renforcent l'expérience.

A Meyrin, la compagnie a présenté un projet mélangeant danseurs, musiciens et comédiens. Le public a pu se promener dans un espace commun rendu poétique, « Les Petites Fugues ».

Faire de la médiation culturelle apparaît aussi comme une possibilité de rencontrer d'autres artistes et de leur laisser des espaces de liberté, pour offrir sans prétention à un public non averti une expérience poétique. La générosité est le principal souci de la compagnie dans ce genre de mandat : donner aux jeunes le plaisir du théâtre, donner aux gens qui ne vont pas d'habitude au théâtre un moment de joie, mais aussi donner aux artistes un cadre pour une expression libre de leur créativité. Etant conscients de leur réalité financière fragile, la compagnie les respecte en les salariant correctement. « Les Petites Fugues » a fait travailler vingt-cinq personnes. « L'Avare » en a fait travailler une douzaine.

2.3. Réalisation des engagements des collectivités publiques

2.3.1 Engagements financiers

La Ville de Lausanne, la Ville de Genève et le Canton de Genève ont versé les subventions conformément à la convention, soit 75'000 francs par an de la Ville de Lausanne, 75'000 francs par an de la Ville de Genève et 80'000 francs par an du Canton de Genève.

Le rythme de versement des subventions convient à la compagnie, qui n'a jamais eu de problème de trésorerie.

2.3.2 Apports de la convention pour les collectivités publiques

Cette convention est une étape supplémentaire dans la mise en œuvre d'un projet culturel régional, dans la lignée des expériences menées par exemple avec la CORODIS et avec Cinéforum. Elle participe au rayonnement des artistes de nos villes et cantons et contribue à affermir l'image de la Romandie comme pôle de créativité en Suisse et à l'étranger.

Cette convention aura également permis aux collectivités signataires de se rapprocher et d'entamer une réflexion sur d'autres modes de collaboration. A ce propos, la Ville de Lausanne est heureuse d'avoir accueilli une des étapes des rencontres théâtrales organisées par la Ville de Genève en 2013 et se réjouit des projets en cours avec cette même ville dans le cadre de l'exposition universelle de Milan en 2015.

3. Conclusion et perspectives

Commentaires de la compagnie STT

La convention de soutien régional renforce véritablement le développement artistique et la promotion de la compagnie STT. Sans elle, le rayonnement en Suisse et à l'étranger n'aurait pas de base ni de réalité possible. La convention permet une projection à long terme et favorise les travaux de recherche et d'expérimentations. Saison après saison, la compagnie STT se consolide, en fidélisant autour d'elle une équipe administrative et artistique. Ses travaux sont cohérents et largement reconnus par le public, les professionnels et les médias. Et il est facile d'observer les échos rencontrés par ses spectacles et la réalité de ses succès.

La compagnie s'est adaptée et continue de s'adapter aux nouvelles données et a grandi d'une manière organique. Son tissu relationnel est aujourd'hui plus large et plus fort.

En gagnant en notoriété, certaines compagnies genevoises (de théâtre et de danse) mettent paradoxalement en danger leur équilibre financier. Ces compagnies sont devant un dilemme : leur rayonnement augmente mais les moyens dont elles disposent restent les mêmes. Ce constat a été exposé dans un article d'Anna Vaucher et Katia Berger dans la Tribune de Genève (16 mai 2014).

Aujourd'hui, tous les aspects de production, administration, communication, technique, diffusion ainsi que la logistique des tournées incombent entièrement à la compagnie STT. Par le passé, elle était fortement épaulée dans ces tâches par les théâtres où elle était en résidence. Donc, aujourd'hui plus que jamais, la compagnie STT a besoin de moyens supplémentaires. C'est pourquoi STT a sollicité Pro Helvetia pour obtenir une convention au niveau national, sans succès à ce jour.

La convention permet à la compagnie STT de mener des activités tout au long de l'année et avec un nombre très important d'artistes et techniciens romands. Si le montant des subventions devait être réduit, elle ne pourrait pas continuer ses activités et elle devrait licencier ses collaborateurs.

Commentaires des collectivités publiques

A l'heure où les compagnies de théâtre et de danse voyagent de plus en plus et tendent à s'affranchir des frontières cantonales, linguistiques et/ou nationales, il apparaissait important aux collectivités publiques de réfléchir à la mise sur pied d'outils de soutien régionaux. Au vu du rayonnement actuel de la compagnie STT, ce premier pas est un indéniable succès.

La Ville de Genève, la Ville de Lausanne et le Canton de Genève saluent la persévérance et le succès de la compagnie dans sa recherche de modes narratifs aptes à traduire des langages artistiques autres que théâtraux. De même, les trois collectivités publiques tiennent à saluer la consolidation progressive ainsi que la professionnalisation de STT.

La Ville de Genève, la Ville de Lausanne et le Canton de Genève relèvent que les objectifs fixés dans la convention ont été respectés et que les valeurs alors définies ont été atteintes. Ils reconnaissent également les efforts entrepris par la compagnie pour trouver des soutiens auprès d'organismes privés.

Par ailleurs, les collectivités publiques signataires de la convention souhaitent poursuivre les discussions avec Pro Helvetia dans le but d'établir une convention de soutien conjoint au niveau national.

Sur la base des bons résultats de la compagnie, la Ville de Genève, la Ville de Lausanne et le Canton de Genève souhaitent signer une nouvelle convention de subventionnement avec la compagnie STT pour les années 2015 à 2017.

Annexe 1 : Tableau de bord

		valeurs cibles	2012	2013	2014 (estimation)
Personnel					
Personnel fixe	Nombre de personnes	4	4	4	
	Nombre de postes (équival. plein temps)	3.5	3.5	3.5	
Personnel intermittent			une trentaine de personnes intermittantes	une trentaine de personnes intermittantes	
Activités					
Nombre de spectacles	Ensemble des productions et coproductions de l'année	1	1 *	2 **	1 ***
Nombre de représentations	Représentations publiques, scolaires publiques, scolaires privées, PAG, autres activités à Lausanne	15	20	22	environ 30 (y.c. l'Avare)
	Représentations publiques, scolaires publiques, scolaires privées, PAG, autres activités à Genève	15	65	12	environ 80 (y.c. l'Avare)
Nombre de productions en tournée		2	2	3	5
Nombre de représentations en tournée		30	40	28	
Nombre de spectateurs	En Suisse romande		7 054	5 344	
	Hors Suisse romande		5'408	7'012	
Nombre de collaborations avec d'autres acteurs culturels	Ensemble de collaborations avec d'autres acteurs culturels	8	16	14	
Activités pédagogiques	Nombre de représentations scolaires		80	6	100
	Nombre d'activités pédagogiques	1	80	15	100 (l'Avare)
	Nombre d'élèves ayant bénéficié des activités scolaires et des activités pédagogiques		environ 5000	environ 1000	environ 5000

* En 2012, nous avons tourné 2 spectacles, créé "Cosmos" ainsi que "l'Avare dans les classes".

** En 2013, nous avons produit "Oblomov" et "Staying Alive", tourné "Cosmos", "L'usage du monde" et "Quartier lointain".

*** En 2014, nous avons joué "Oblomov", "Une femme sans histoire", repris "L'Avare dans les classes", tourné "Staying Alive" et montré 2 spectacles au Festival d'Avignon.

2014 est une année où nous avons dû investir beaucoup de fonds propres dans la médiation et la diffusion.

Rapport d'évaluation de la convention de soutien régional 2012-2014 de la compagnie STT

		valeurs cibles	2012	2013	2014 (estimation)
Finances					
Charges de création, tournées et exploitation			974'606	796'994	693'588
Charges de fonctionnement	Personnel fixe + frais fixes + communication + amortissements		79'597	81'361	135'999
Recettes	Billetterie + autres recettes propres + dons divers		543'410	453'003	143'433
Recettes de co-production	Part versée par les co-producteurs si organisme producteur principal				
Subventions convention de soutien régionale	Subventions Ville de Lausanne + Ville de Genève + Canton de Genève		230'000	230'000	230'000
Autres subventions	Pro Helvetia, Fonds Vivre ensemble, Fondation Meyrinoise, Corodis, Loterie Romande, Ernst Gohner, Wilsdorf, Barbour		394'000	268'000	302'000
Total des charges			1'054'203	878'355	829'587
Total des produits			1'137'410	951'003	637'933
Résultat d'exploitation	Résultat net		83'207	72'648	-191'654
Résultat cumulé			116'522	189'170	-2'484
Ratios					
Part d'autofinancement	(Recettes billetterie + ventes + soutiens) / Total des produits	13%	35%	28%	47%
Part de la subvention des partenaires	Subv. conv. / Total des produits	19%	20%	24%	36%
Part des recettes de co-production	Recettes de co-production / Total des charges	68%	52%	52%	17%
Part des charges de fonctionnement	Charges de fonctionnement / Total des charges	7%	8%	9%	16%
Part des charges de création	Charges de création / Total des charges	93%	92%	91%	84%

Annexe 2 : Budgets et comptes

Plan financier de la convention (budgets 2012, 2013 et 2014) :

FRAIS STRUCTURELS DE LA CIE		2010	2011	2012	2013	2014
Frais administratifs et salaires						
Salaire administration + charges		49'188	48'829	50'000	50'000	50'000
comptabilité / vérification des comptes		1'220	1'200	1'300	1'300	1'300
site internet / outils informatiques				6'000	3'000	3'000
Communication		2'398	1'133	10'000	10'000	10'000
Diffusion		2'146	4'850	5'000	8'000	8'000
Total		54'953	56'012	72'300	72'300	72'300
Bureau:						
Loyer		800	2'300	2'400	2'400	2'400
Frais de bureau		4'835	3'517	6'260	6'260	6'260
Frais ccp		12	40	40	40	40
Total frais administratif		5'647	5'857	8'700	8'700	8'700
TOTAL FRAIS STRUCTURELS		60'599	61'869	81'000	81'000	81'000
Frais de création		2010	2011	2012	2013	2014
Creation		1'109'379		410'000	400'000	250'000
Sessions recherche		15'458	23'440	30'000	30'000	35'000
tournées		20'427	793'306	505'000	478'000	450'000
Théâtre dans les écoles				156'000	110'000	110'000
TOTAL		1'145'264	816'746	1'101'000	1'018'000	845'000
Frais structurels		43'867	61'869	81'000	81'000	81'000
Total Dépenses		1'189'131	878'615	1'182'000	1'099'000	926'000
Produits						
Subvention Ville de Genève				75'000	75'000.0	75'000.0
Subvention Etat de Genève- DIP		80'000	80'000	80'000	80'000.0	80'000.0
Subvention ville de Lausanne		20'000	5'000	75'000	75'000	75'000
Achat écoles (DIP, fondations, coproduction)				156'000	110'000	110'000
Don Loterie Romande		80'000		60'000		
Pro Helvetia		3'000		80'000	80'000	80'000
Autres fondations		10'000		75'000	95'000	60'000
Fondation Ernst Gohner		10'000				
Coproductions et recettes		994'885	790'676	581'000	584'000	446'000
Total Produits		1'187'885	875'676	1'182'000	1'099'000	926'000
Résultat		-1'246	-2'939	-	-	-

Comptes 2012 et 2013, budget 2014 :

FRAIS STRUCTURELS DE LA CIE	CHF			
		2012	2013	2014
Frais administratifs, salaires et honoraires				(budget)
Salaires administration incluant charges		39'816	39'993	63'129
comptabilité / vérification des comptes		1'200	1'700	2'500
site internet / outils informatiques		6'257	812	3'000
Communication		18'177	9'044	12'500
Diffusion		3'561	10'256	25'000
Total		69'011	61'805	106'129
Bureau:				
Loyer		2'417	3'707	6'600
Frais de bureau		8'129	11'009	16'000
Frais ccp		40	40	70
Stockage décor			4'800	7'200
Total frais administratif		10'586	19'556	29'870
TOTAL FRAIS STRUCTURELS		79'597	81'361	135'999
Frais de création		2012	2013	2014 (en cours)
Creations		469'731	488'090	271'215
Médiation (y compris Meyrin)		-	-	34'717
tournées et exploitation		436'750	308'904	260'967
"L'Avare" Théâtre dans les écoles		68'125	-	126'689
TOTAL		974'606	796'994	693'588
Frais structurels (y compris diffusion)		79'597	81'361	135'999
Total Dépenses		1'054'203	878'355	829'587
Produits				
Subvention Ville de Genève		75'000	75'000	75'000
Subvention Canton de Genève - DIP		80'000	80'000	80'000
Subvention Ville de Lausanne		75'000	75'000	37'500
contrat confiance ville de Lausanne - 2011	*			
commune de Meyrin		20'000	40'000	40'000
Achat écoles "Avare" (DIP, fondations)		67'000		77'000
Don Loterie Romande		60'000	50'000	0
Pro Helvetia		32'000	18'000	15'000
Fondations (dont Fondation Meyrinoise)		150'000	150'000	150'000
Fondation Ernst Gohner		10'000	10'000	
Corodis		55'000		20'000
Coproductions et recettes		543'410	453'003	143'433
Total Produits		1'137'410	951'003	637'933
Résultat		83'207	72'648	-191'654
Résultat cumulé		116'522	189'170	-2'484
* En 2011, la Ville de Lausanne versait 37'500 CHF dans le cadre du contrat de confiance remplacé en 2012 par la convention de soutien régional.				